RÉGLEMENT 2015

La Romaine Corseul

Infos Epreuve :

Nom de l'épreuve : 6H VTT La Romaine – Corseul (22)

Date de l'épreuve : Dimanche 4 Octobre 2015

Lieu de l'épreuve : Étang du Val de Gravel à Corseul (22)

Heure de l'épreuve : 10H à 16H

Association organisatrice : TEAM VTT BR22

Siège social : Val de Gravel 22130 Corseul

Contact Site internet: **www.teamvtt-br22.fr**

Responsable de l'organisation : GUITTON Hermann 06-76-58-70-02

E-mail : br22@outlook.fr ou hermann.g@hotmail.fr

1. Principe :

La Romaine est une endurance VTT de 6H pouvant être effectuée en SOLO, DUO ou TRIO sous forme de relais sur un circuit d'environ 5.0 kms.

Le départ dit à « l'américaine » sera donné à 10H.

L'arrivée se fera à partir de 16H.

Le circuit emprunte des chemins, des sentiers sportifs et le terrain de Motocross.

Un système de chronométrage informatique sera mis en place.

Les participants pourront suivre leur classement tout au long de la journée sur des écrans situés au « Point Relais ».

Hommes, **femmes** et **mineurs de plus de 14 ans** (avec autorisation parentale écrite au moment de l'inscription) pourront y participer.

*Si des jeunes de – de 14 ans veulent y participer, il est nécessaire de contacter l'organisateur pour valider une inscription.

2. Catégories :

SOLO / DUO / TRIO

3. Déroulement de la journée :

- 7H30 : Ouverture du site.

- 7H30 à 9H15 : Récupération des dossards.

Chaque équipe se verra remettre un package constitué entre autre d'une plaque d'identification par coureur, et de «Bons » pour un Casse-croûte avec boissons.

- 9H30 : Mise en place des coureurs sur la ligne de départ avec briefing.

- 10H00 : Départ de la course.

- 16H00 : Arrivée de la course.

- 16h30 : Remise des récompenses

4. Le village :

Le village sera constitué :

***D'emplacements pour les stands**

Un seul véhicule par equipe sera autorisé et des poubelles seront mises à votre disposition afin de préserver l'environnement.)

Si des équipes souhaitent avoir leur stand côte à côte, ils doivent en informer l'organisation en le mentionnant lors de leur inscription.

Attention : « Feux, barbecues ou engins bruyants seront interdits sur le site. »

* D'un **point restauration** avec **buvette.**

*D'un **bloc sanitaire** avec Toilettes, Douches et lavabos.

*De zones de jeux pour enfants.

*D'un **point chronométrage** avec écran consultable pour le classement.

*D'une **Zone Relais.**

*Des parkings seront disponibles aux alentours du site.

5. Les inscriptions :

Les inscriptions sont ouvertes à partir du **01 Juin 2015** jusqu'au **26 Septembre 2015** (cachet de la poste faisant foi)

Les dossiers d'inscriptions sont traités par ordre d'arrivée.

L'inscription ne sera définitive que lorsque le dossier complet nous sera parvenu, à savoir :

1/ L**'inscription en ligne sur le site** **www.teamvtt-br.fr**, rempli par le capitaine

(Renseignement complet par coureur)

2/Le **Paiement** des droits d'engagement : **12 € par participant**

A envoyer par courrier

3/ Un **Certificat médical Licence VELO par coureur** :

Chaque participant court sous sa propre responsabilité et devra fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT en compétition (datant de moins de 1 an – pour le 4/10/15) ou une photocopie de sa licence sportive (VELO) portant attestation de délivrance d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT en compétition.

Peut être envoyé par courrier ou directement lors de l'inscription en ligne

4/ ***Autorisation parentale pour les mineurs.***

Peut être envoyé par courrier ou directement lors de l'inscription en ligne

Les participants n'ayant pas renvoyé les différents documents par courrier au ***TEAM VTT BR22*** dans les temps impartis ne pourront pas prendre le départ de la course.

« Tout dossier incomplet sera considéré comme Non-Inscrit !!! »

a) Frais d'engagement :

- 12 Euros par participant

- Les chèques sont à libeller à l'ordre de : ***TEAM VTT BR22***

- Un seul chèque par équipe sera demandé pour une question de logistique.

-12 Euros pour un Solo.

-24 Euros pour un Duo.

-36 Euros pour un Trio.

- Les chèques seront encaissés dans la semaine qui précède l'épreuve.

- En cas d'annulation de l'épreuve, les participants seront remboursés à hauteur de 75% du montant de l'inscription.

- Un E-mail de confirmation avec des informations pratiques vous sera envoyé à la réception du dossier complet d'inscription.

b) Désistement :

Une équipe inscrite à la course peut se désister et sera remboursée selon les modalités suivantes :

- Jusqu'au 19 Septembre 2015 : remboursement intégral

- Après le 19 Septembre 2015 : aucun remboursement

Tout changement d'équipier entraînera une majoration de 6 Euros.

6. Règlement :

Les concurrents doivent respecter le règlement et le parcours qui leur sont imposés.

- Chaque tour entamé doit être terminé par le coureur qui l'a commencé, même pour un problème mécanique ou physique (suivant le degré).

- Après avoir bouclé leurs tours et franchi la ligne de pointage, les participants en Duo et Trio peuvent **transmettre le relais à leur coéquipier en ayant pour obligation de leur taper dans la main.**

- Chaque équipe est en autonomie complète au niveau des relais.

- les participants se doivent **d'emprunter que le circuit balisé** (et non d'emprunter des raccourcis !)

- Toute attitude inadaptée d'un coureur envers l'organisation, les concurrents (lors de dépassements), les spectateurs (sur le parcours) ou un non-respect de l'environnement, entraînera sa **disqualification** ainsi que celle de ses coéquipiers.

- Des **commissaires de course** à pieds ou à vélo seront positionnés sur le parcours pour s'assurer du bon déroulement de l'épreuve et auront tout comme **l'encadrement médical**, le pouvoir de mettre hors course un participant ou une équipe présentant un danger pour les autres ou pour eux-mêmes.

L'organisation se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'épreuve pour des raisons de sécurité et/ou météorologiques.

7. Equipement OBLIGATOIRE :

- Un VTT (26,27.5, 29 pouces)

- Un casque avec jugulaire serrée par coureur.

Pas de cyclo-cross ni de vélo à moteur.

8. Organisation :

Une trentaine de **bénévoles** sera à votre disposition, et répartie sur l'ensemble du parcours pour la sécurité, le balisage, le pointage et la restauration.

Des **postes de secours** seront placés sur le parcours.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les dommages corporels et matériels

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, casse et perte de matériel pouvant survenir durant l'épreuve.

Chaque concurrent doit s'assurer à titre personnel.

9. Classement :

Le classement est établi en fonction du plus grand nombre de tours parcourus par équipes.

L'équipe totalisant le plus grand nombre de tours au bout de 6H de course est déclarée vainqueur. En cas d'égalité de plusieurs équipes, l'équipe ayant le meilleur temps cumulé sera déclarée vainqueur.

Des récompenses seront remises aux 3 meilleures équipes de chaque catégorie (Solo, Duo, et Trio)

10. Droits d'images :

De par leur engagement, les concurrents de « La Romaine » acceptent que les photos ou films pris au cours de l'épreuve puissent être diffusés par les organisateurs.

Merci à TOUS de respecter ce règlement.

Amusez-vous bien …

TEAM VTT BR22